



## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

- 1.1** Identification du produit  
 Identifiant GHS du produit **Bare Conductive Paint**  
 Nom Chimique *Dispersion à base d'eau de pigment de carbone en résine naturelle*
- Autres noms  
 CAS No. Mixture - Non applicable  
 EINECS No. Mixture - Non applicable
- 1.2** Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
 Utilisation identifiée (s) Peinture électriquement conductrice
- Utilisations déconseillées Aucune
- 1.3** Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
 Identifiant de la société **Bare Conductive Limited**  
 First Floor  
 98 Commercial Street  
 London E1 6LZ  
 +44 (0)20 3432 5385
- Téléphone [info@bareconductive.com](mailto:info@bareconductive.com)
- E-Mail (personne compétante)
- 1.4** Numéro de téléphone d'urgence  
 Numéro de téléphone d'urgence +44 (0)20 3432 5385 – Responsable technique

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1** Classification de la substance ou de la préparation
- 2.1.1** Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)
- 2.1.2** Directives 1999/45/EC
- 2.2** Éléments d'étiquetage  
**2.2.1** Éléments d'étiquetage Selon Régulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)  
 Non applicable.
- 2.2.2** Éléments d'étiquetage Selon Directive 1999/45/EC
- Symbole de danger Non applicable.
- Phrases de prévention de risque Non applicable.
- Phrase de sécurité Non applicable.
- 2.3** Autres risques
- 2.4** Information additionnelle

## 3. SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Classification des Substances No. 1272/2008

Ingrédients	%W/W	CAS No.	EC No.	Déclaration (s) de danger
Eau		7732-18-5	231-791-2	Non classifié.
Résine naturelle		Secret commercial	Secret commercial	Non classifié.
carbone conducteur		Secret commercial	Secret commercial	Non classifié.
Humectant		Secret commercial	Secret commercial	Non classifié.

Processing aids and preservatives		Secret commercial	Secret commercial	Niveaux individuels inférieurs à 1% ne donne pas lieu à classification
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	--

Classification No. 67/548/EEC

Composants dangereux (s)	%W/W	CAS No.	EC No.	Classification et phrases de risque
Aucun				

### 3.2 Information additionnelle

Pour le texte intégral des phrases R / H / P, voir la section 16.

## 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Retirer le sujet de l'exposition. Donner de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin si des effets néfastes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver abondamment avec de l'eau. Lavez également les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Consulter un médecin si des effets néfastes apparaissent.
Contact avec les yeux	Si la substance a pénétré dans les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Effectuez un contrôle médical.
Ingestion	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Effectuez un contrôle médical.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Peu susceptible de causer des effets nocifs dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.
4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	
Type d'extincteur conseillé	Feu.
Type d'extincteur déconseillé	Feu.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	La combustion ou la décomposition thermique libère des vapeurs toxiques et irritantes. (Nitrogen oxides)
5.3 Conseils aux pompiers	Appareil respiratoire isolant à porter si la solution est impliquée dans un feu. Une pulvérisation d'eau doit être utilisée pour refroidir les contenants.

## 6. SECTION 6: MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE




6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Mettez des gants, des lunettes et des vêtements de protection.
6.2 Précautions pour l'environnement	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les éviers, les égouts ou les cours d'eau. Si tel est le cas, alertez la police et les autorités

<b>6.3</b>	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Absorber les déversements avec du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant.
<b>6.4</b>	Référence à d'autres sections	Nettoyer la zone avec de l'eau et après avec du détergent Voir la section: 8 (Contrôle de l'exposition / PPE) et 13 (élimination)

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1</b>	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Evitez le contact avec la peau et les yeux Une ventilation naturelle est adéquate
<b>7.2</b>	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	.
	Température de stockage	La température maximale de stockage ne doit pas dépasser 25 deg C. Le produit peut être conservé au réfrigérateur mais ne pas le congeler
	Durée de stockage	Six mois à 25 degC. Après ouverture, utiliser dans les deux mois
	Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
	Autres informations	Le produit peut devenir compact en cas de stockage. Mélangez le soigneusement avant utilisation

## 8. SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>8.1</b>	Paramètres de contrôle	
<b>8.1.1</b>	Limites d'exposition professionnelle	WEL: Limite d'exposition en milieu de travail (UK HSE EH40)
	LTEL (8 hr TWA mg/m <sup>3</sup> )	Non listé
	LTEL (8 hr TWA mg/m <sup>3</sup> )	Non listé
<b>8.2</b>	Contrôle de l'exposition	
<b>8.2.1</b>	Contrôles techniques appropriés	Ventilation recommandée. Observez les principes de bonne hygiène du travail pour contrôler les expositions personnelles.
<b>8.2.2</b>	Equipements de protection individuelle	
	Protection des yeux / du visage	Port de lunette de protection requis
		
	Protection de la peau (Protection des mains/ Autre)	Port de gants requis
		
	Protection respiratoire	Port de masque requis
		

Autre Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Laver abondamment avec de l'eau. Lavez également les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement** Ne pas laisser pénétrer dans les éviers, les égouts ou les cours d'eau.

## 9. SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>9.1</b>	Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base ( <b>Solution</b> )	
	Apparance	Liquide.
	Coulour	Noir
	Odeur	Faible.
	Seuil olfactif (ppm)	Non applicable
	pH (Valeur)	5-7
	Point de fusion (°C) / Point de congélation (°C)	Approx -10 degC
	Point /gamme d'ébullition (°C):	Approx 102 – 105 degC
	Point de rupture (°C) [Closed cup]	Non applicable. (Non combustible)
	Taux d'évaporation (Eau = 1)	1
	Zones limites d'explosivité	Non applicable.
	Pression de vapeur (mmHg)	17 mmHg à 20 degC (Eau)
	Densité de vapeur (Air=1)	Non applicable.
	Densité (g/ml)	1.2 – 1.25 à 25 degC
	Solubilité (Eau)	Partiellement soluble
	Solubilité (Autre)	Partiellement soluble dans des solvants organiques
	Coefficient de partage (n-Octanol/water)	Non applicable
	Température d'auto-inflammation (°C)	Non applicable.
	Température de décomposition (°C)	> 100 degC (évaporation partielle)
	Viscosité	Liquide visqueux

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés oxydantes Non oxydant

## 9.2 Autres informations

## 10. SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1	Réactivité	Oxyde
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Possibilité de réaction fortement exothermique avec des agents oxydants puissants
10.4	Conditions à éviter	Hautes températures
10.5	Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
10.6	Produits de décomposition dangereux (s)	Nitrogen oxides

## 11. SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1		Informations sur les effets toxicologiques
11.1.1	Substances	
	toxicité aiguë Ingestion	LD50 :>10 000 mg/kg (rat) (Calculé comme produit)
	Inhalation (4 hrs) Contact avec la peau	Non applicable LD50 :> 10 000 mg/kg (rabbit) (Calculé comme produit)
	<b>Irritation / Corrosion de la peau</b>	Bien que peu susceptible de causer une irritation de la peau, portez des gants si vous devez toucher le produit.
	<b>Sérieuse irritation et dommages aux yeux</b>	Le produit est irritant pour les yeux. Contient de faibles concentrations (<0,5%) de composants corrosifs
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Le produit est non sensibilisant.
	<b>Mutagénicité</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
	<b>Cancérogénicité</b>	Aucune preuve de cancérogénicité.
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
	<b>Exposition STOT- unique</b>	Inhalation : Irritation des voies respiratoires. Toux.Mode d'exposition improbable. <b>Ingestion</b> : Nausée, vomissement

## 11.2 Autres informations

**12. SECTION 12: INFORMATION ECOLOGIQUE**

<b>12. Toxicité</b>	
1 (Poisson) (96hrs)	LC50 > 1000 mg/l (Calculé comme produit)
(Daphnia magna) (48hrs)	EC50 > 1 000 mg/l ( Calculé comme produit)
(Algue) (72hrs)	EC50 > 1 000 mg/l (Calculé comme produit)
<b>12. Persistance et dégradabilité</b>	Les ingrédients biologiques sont biodégradables
2	
<b>12. Potentiel de bioaccumulation (96 hrs)</b>	Le produit n'a pas de potentiel de bioaccumulation.
3	
<b>12. Mobilité dans le sol</b>	La substance est supposé avoir une grande mobilité dans le sol.
4	
<b>12. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Non classifié comme PBT ou vPvB.
5	
<b>12/ Autres effets néfastes</b>	
06/	
14	

**13. SECTION 13: METHODES D'ELIMINATION**

<b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>	Ne pas vider dans les égouts. La peinture une fois sèche doit mise en décharge conformément à la réglementation locale.
<b>13.2 Information additionnelle</b>	Les déchets sont considérés comme non dangereux.

**14. SECTION 14: TRANSPORT INFORMATION**

<b>14. Transport Terrestre (ADR/RID)</b>	
1 Numéro UN	Non classifié comme dangereux pour le transport.
<b>14. Transport maritime (IMDG)</b>	
2 Numéro UN	Non classifié comme dangereux pour le transport.
<b>14. Transport aérien (ICAO/IATA)</b>	
3 Numéro UN	Non classifié comme dangereux pour le transport.

**15. SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

<b>15.1 Sécurité, santé et environnement Réglementations / législation particulières à la substance ou du mélange</b>	
<b>15.1.1 Régulations EU</b>	Les autorisations et / ou les restrictions d'utilisation Non applicable.
<b>15.1.2 Régulation Nationale</b>	Non applicable.
<b>15.2 Évaluation de la sécurité chimique</b>	Aucune évaluation de la sécurité chimique (CSA) a été réalisée

**16. SECTION 16: AUTRE INFORMATION**

References:

Agence européenne des produits chimiques

Revision : 2 Bare Conductive Paint

Bureau européen des substances chimiques  
Règlements et directives européennes  
Publié dans les répertoires chimiques  
Fiches de données de sécurité des fournisseurs  
Administration Santé et sécurité du Royaume-Uni

Phrases de risques

Phrases de sécurité

Déclaration (s) de danger

Information additionnelle

Nous déclinons toute responsabilité pour les pertes ou dommages (autres que ceux résultant de la mort ou de blessures causés par un produit défectueux, si elle est avérée), découlant de l'utilisation de ces informations. Liberté sous brevets, droit d'auteur, dessins et modèles ne peut être présumée.

Préparé par: Edmund Fowles, EF Chemical Consulting Ltd, 17 Kings Crescent East, Chester, CH3 5TH, UK

Tel: +44 (0)1244 351644      Email: [edmund@efchemicalconsulting.co.uk](mailto:edmund@efchemicalconsulting.co.uk)